

## Formulaire d'inscription 2023/2024



---

### Informations personnelles :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

E-mail :

Age:

### Cours souhaité(s) :

- |                                  |                                   |                                    |   |
|----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Guitare | <input type="checkbox"/> Batterie | <input type="checkbox"/> Piano     | <input type="checkbox"/> Atelier groupe |
| <input type="checkbox"/> Basse   | <input type="checkbox"/> Chant    | <input type="checkbox"/> Accordéon | <input type="checkbox"/> Eveil musical  |
| <input type="checkbox"/> Flûte   | <input type="checkbox"/> Chorale  |                                    |   |

Niveau actuel :

Jour et horaire souhaité :

---

Je soussigné(e) M :

Signature :

---

*Document à retourner au professeur ou au responsable du club de musique FASILA :*

**Benjamin RIGGI**  
218 route de la côte  
74470 Vailly  
06.08.84.23.53

E-mail: [fasila.musique.bellevaux@gmail.com](mailto:fasila.musique.bellevaux@gmail.com)



## **REGLEMENT INTERIEUR**

**Article 1** : A la rentrée, le professeur indique à l'élève la méthode et les fournitures qu'il doit apporter à chaque cours (papier à musique, instruments, méthode etc...).

**Article 2** : Les professeurs de **Fasila** dispenseront leurs cours sur la base de 33 semaines par année scolaire. Ces 33 séances sont réparties sur 10 mois, de septembre à juin.

**Article 3** : Les élèves, dès leur inscription, s'engagent à suivre les cours durant toute l'année scolaire. En cas de confinement lié à une pandémie, le suivi pédagogique est maintenu en "visio" ou par vidéo.

**Article 4** : Les forfaits indiqués sont mensuels et peuvent être réglés par chèque, espèce ou virement bancaire en direct avec votre professeur. **Le règlement complet doit être fait en début d'année scolaire. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de votre professeur.**

**Article 5** : En cas d'absence de l'élève, les cours ne seront ni remplacés ni remboursés. Seuls les cours annulés par le professeur seront récupérés suivant les disponibilités de chacun.

**Article 6** : Tout différend entre un professeur, un élève ou un parent d'élève doit être signalé au responsable qui peut intervenir comme médiateur si le problème persiste.

Si les parents souhaitent rencontrer le professeur pour échanger sur leur enfant et leur parcours musical, ils peuvent le rencontrer pendant le cours de leur enfant ou sur rendez-vous fixé avec le professeur.

**Article 7** : Les données à caractère personnel des adhérents, collectées dans le cadre des procédures d'inscription, ne sont traitées que pour les finalités de gestion de l'école.

**Article 8** : Les parents autorisent la diffusion des photos des auditions, concerts, stages et autres cours sur le site internet de l'école de musique et réseaux sociaux.

OUI

NON

**Article 9** : **Toute inscription implique l'acceptation du règlement intérieur.**

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de **Fasila Musique**, et en accepte les différents articles.

Nom de l'élève :.....

Date : Signature : (élève ou tuteur légal)